

SOLIDARITÉ agricole

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie
L'Union des producteurs agricoles

Juin 2024
Vol. 37, n° 3

Tout le monde aime la tarte aux pommes, mais...



Michel Brien, président

Tout d'abord, je tiens à remercier l'ensemble des producteurs et des intervenants qui ont participé à la manifestation en soutien au milieu agricole le 22 avril dernier, ainsi qu'aux personnes qui ont pris la parole. MERCI aussi à l'équipe de l'UPA-Estrie pour l'organisation de cette activité porteuse de revendications, mais surtout le reflet d'une remarquable solidarité.

Bien appuyées par tous nos moyens de pression du printemps, les négociations sont en cours. Le gouvernement démontre un peu d'ouverture, mais il reste du travail à faire pour obtenir des changements.

Le 17 mai, j'ai assisté à une journée d'échanges entre les représentants des producteurs et de la relève, des municipalités, des groupes environnementaux, du MAPAQ; en présence du ministre André Lamontagne et de son équipe. Cette rencontre était présentée comme la dernière étape de la consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles. Les participants ont convenu et défini quatre orientations à prioriser.

La première orientation retenue est d'accroître le potentiel agricole du Québec. Nous y arriverons en adoptant le

principe de zéro perte nette de territoire zoné agricole et par la remise en culture des terres en friche.

La deuxième orientation stipule de favoriser le dynamisme des activités agricoles et leur pérennité, tandis que la troisième demande de favoriser l'accessibilité aux terres agricoles. Ces deux orientations sont atteignables, notamment, par l'amélioration des programmes de la Financière agricole du Québec.

Enfin, la quatrième orientation reconnaît qu'il faut agir sur l'efficacité du régime de protection du territoire agricole.

À vos fourneaux!

En résumé, les demandes actuelles de l'Union aideraient le gouvernement à répondre aux orientations retenues lors de la consultation ET aux besoins des agriculteurs.

Toutefois, les moyens à mettre en œuvre n'ont pas fait l'unanimité lors des discussions. Le Diable restera dans les détails; inconnus pour le moment.

Une rencontre est prévue entre l'Union et le premier ministre François Legault au début juin. Si des avancées significatives ne sont pas rapidement mises en place, nous comprendrons que personne au gouvernement ne connaît la recette de la tarte aux pommes. Il faudra envisager de changer le cuisinier.

Michel Brien

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)

www.estrie.upa.qc.ca

Distribution: fermes familiales de l'Estrée
Tirage: 3 125 exemplaires
Dépôt légal: ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention: 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée: 8 août 2024
Date de parution: 29 août 2024

DANS CE NUMÉRO :

Passages à niveau fédéraux	3
Mobilisation agricole.....	4-5
Intoxications aux pesticides.....	9
Abondance de cerfs.....	13
Calendrier des marchés publics.....	17

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Production	Syndicat local
1.	9287-2522 Québec inc.	Arbres de Noël	Haut-St-François
2.	9479-1985 Québec inc.	Acéricole	Memphrémagog
3.	9495-3064 Québec inc.	Aquaculture	Haut-St-François
4.	Caitlin Aubin (Ferme Triple Nickel)	Bovine et ovine	Haut-St-François
5.	Martin Aubin – Ferme du clapier maraîcher	Apicole et maraîchère	Haut-St-François
6.	B-W Sabrina et M-G Frédérick	Maraîchère	Val-St-François et Sherbrooke
7.	Bergerie Richelieu	Ovin	Val-St-François et Sherbrooke
8.	Jean-Philippe Boulanger	Acéricole	Granit
9.	Bianka Côté et Martin Vachon	Acéricole	Granit
10.	Domaine acéricole la samare SENC	Acéricole	Granit
11.	Domaine de la Rivière Samson SENC	Acéricole et maraîchère	Granit
12.	Entreprises Veilleux et Frères inc.	Acéricole	Haut-St-François
13.	Érablière A J B SENC	Acéricole	Granit
14.	Érablière Alessam SENC	Acéricole	Granit
15.	Érablière Du Petit Lac inc.	Acéricole	Granit
16.	Érablière Eaubelle inc.	Acéricole	Granit
17.	Érablière GS	Acéricole	Granit
18.	Érablière Jean et Steeve Nadeau inc.	Acéricole	Granit
19.	Érablière Shackham SENC	Acéricole	Des Sources
20.	Ferme Boulait et Fils inc.	Laitière, bovine, acéricole et grains	Coaticook
21.	Ferme Doucet des Cantons SENC	Caprine	Haut-St-François
22.	Fermes aux 5 Éléments et Filles SENC	Maraîchère	Val-St-François et Sherbrooke
23.	Forestière SENC (La)	Maraîchère	Val-St-François et Sherbrooke
24.	Robert Fortier	Acéricole	Granit
25.	Gestion Math-Ann inc.	Acéricole	Granit
26.	Gestion Nicolas Bellegarde inc.	Acéricole	Granit
27.	Gestion Semba inc.	Acéricole	Val-St-François et Sherbrooke
28.	Groupe Laitier Rang 2 inc.	Laitière et bovine	Val-St-François et Sherbrooke
29.	Groupe Sûrnaturel inc.	Cannabis	Haut-St-François
30.	Timothy Kerr	Bovine	Haut-St-François
31.	Lydia Laquerre	Foin	Haut-St-François
32.	Hannelore Lind	Arbres de Noël et foin	Haut-St-François
33.	Kevin Mac Aulay	Foin	Haut-St-François
34.	Catherine Mercier	Arbres de Noël	Granit
35.	Royal Orr	Grains et foin	Memphrémagog
36.	François Petit et Lorraine Bourget	Acéricole	Val-St-François et Sherbrooke
37.	Félix Robert-Poirier	Acéricole	Des Sources
38.	Justin Roy	Acéricole	Granit
39.	Nicholas Roy	Maraîchère	Val-St-François et Sherbrooke
40.	Services S Houle inc.	Serricole	Coaticook
41.	Pierre St-Onge	Bovine	Val-St-François et Sherbrooke
42.	Linda Thompson	Bovine	Haut-St-François
43.	Peggy Thompson	Bovine, caprine, cunicole, ovine, etc.	Haut-St-François
44.	Tremblay et Brault SENC	Acéricole	Granit

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Passages à niveau de compétence fédérale

Qui est responsable?

Lise Got, conseillère à l'aménagement

Les chemins de fer dont les voies s'étendent hors du Québec sont de compétence fédérale et représentent la majorité des chemins de fer situés au Québec.

De nombreux producteurs agricoles et forestiers doivent composer avec des passages à niveau ferroviaires sur leur propriété. L'Union a produit une [fiche technique](#)* qui vous aide à déterminer qui est responsable des coûts de construction, d'entretien ou de fermeture des passages à niveau de compétence fédérale.

Le cadre légal

Deux lois sont de première importance dans la définition du cadre légal des passages à niveau privés : la **Loi sur les transports au Canada** (LTC) et la **Loi sur la sécurité ferroviaire** (LSF). Le règlement sur les passages à niveau ainsi que des normes d'aménagement viennent compléter le cadre réglementaire.

Les responsabilités

La responsabilité des coûts relatifs à un passage à niveau varie selon les circonstances. Cela dépend de l'année de construction de la voie, du fait que le terrain du propriétaire soit de part et d'autre de la voie ou non, de la présence d'une entente écrite entre les parties ou d'un éventuel arrêté de l'Office des transports du Canada (OTC) sur ce passage à niveau.

Dans certains cas, la responsabilité des coûts liés au passage à niveau incombe à la compagnie ferroviaire en vertu de l'article 102 de la LTC (voie construite après 1888 et terrain de part et d'autre de la voie). Pour tous les autres passages à niveau, les coûts seront généralement supportés par le propriétaire du chemin traversant la voie ferrée, comme stipulé à l'article 103 de la LTC. Les deux parties peuvent convenir d'une entente ou s'adresser à l'OTC si elles n'arrivent pas à s'accorder sur une entente.

Ne signez pas d'entente avant d'avoir consulté un avocat.

En cas de mésentente

La fiche technique détaille plusieurs cas de figure lorsqu'il y a une mésentente entre le propriétaire et la compagnie ferroviaire. Existe-t-il une entente déjà conclue? Existe-t-il un désaccord vis-à-vis de cette entente? Dans quel cas peut-on s'adresser à l'OTC?

Rien n'a évolué depuis le 19^e siècle. Les compagnies ferroviaires ont beaucoup de pouvoir au Canada. Signalez à l'UPA et à votre député fédéral toute situation qui vous paraît abusive.

*La [fiche technique](#) est disponible en version PDF à l'onglet Outils et ressources, section aménagement et territoire du site de l'Union www.upa.qc.ca/producteur.

Tapez «[Règlement sur les passages à niveau : ce que vous devez savoir](#)» dans Google pour en consulter les détails sur le site de Transports Canada.



Mobilisation agricole

Pouvoir nourrir dans la dignité

Valéry Martin, conseillère aux communications

Le 22 avril dernier, plus de 500 personnes et plus d'une centaine de tracteurs ont pris part à la manifestation organisée par la Fédération de l'UPA-Estrie et ses membres sur le boulevard Bourque à Sherbrooke. Un message fort et chargé en émotion a été porté devant les bureaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), par les représentants du monde agricole estrien, des partenaires et des politiciens.



En plein Jour de la Terre, les producteurs et les productrices agricoles de l'Estrie ajoutaient ainsi leur voix à celles de leurs collègues du reste du Québec avec l'espoir d'être compris par les gouvernements. Toutes les fédérations régionales ont organisé de telles manifestations ce printemps.

L'agriculture est en crise. Le modèle agricole québécois, basé sur une multitude de fermes familiales dynamisant les villages, risque de disparaître et de laisser sa place à des géants de l'agroalimentaire. À très court terme, le Québec risque de diminuer sa capacité à assurer son autonomie alimentaire. C'est la sécurité alimentaire du Québec qui est en péril.

« L'inflation, les taux d'intérêt et la valeur des terres agricoles tuent des fermes. Les aléas climatiques et les marchés mondiaux menacent les autres. La zone agricole est sans cesse amputée. La paperasse s'alourdit. Loin de l'autonomie pourtant souhaitée par le gouvernement du Québec, c'est de sécurité alimentaire dont il faut maintenant se soucier. »

Michel Brien, producteur de lait et de foin de commerce à Racine et président de la Fédération de l'UPA-Estrie.

Des rencontres ont lieu régulièrement entre les représentants du monde agricole et ceux du gouvernement afin de travailler sur l'amélioration des programmes et des réglementations. Les représentants de l'UPA de toutes les régions participent volontiers à toutes les consultations publiques du gouvernement sur la protection de la zone agricole, la réduction du fardeau administratif, l'agroenvironnement, l'achat local institutionnel, la production et le transport d'énergie, la gestion des abattoirs, etc. La réflexion est trop longue. Il faut installer rapidement certaines mesures qui ne demandent pas toujours de gros investissements, mais bien du courage politique.

« Chaque jour, les productrices et producteurs agricoles contribuent à un important projet de société, soit de nourrir les Québécoises et les Québécois, et ils contribuent au dynamisme économique de nos régions. Depuis quelques années, nous sonnons l'alarme sur la situation économique et financière des entreprises. Ils souhaitent être au cœur des discussions et des décisions ayant un impact sur leur avenir ainsi que sur celui de la relève. Cet avenir est plus fragilisé que jamais et il est plus que temps que des solutions porteuses et pérennes soient mises en œuvre. C'est l'assiette et le territoire des Québécoises et des Québécois des 10, 20, 100 prochaines années qui sont en jeu. »

Martin Caron, président général de l'Union des producteurs agricoles.

La pression du milieu agricole est constante depuis la fin de 2023. Les producteurs et les productrices veulent être au cœur des solutions. Au moment de mettre sous presse, des discussions avaient lieu sur les prochaines étapes de la mobilisation. Si d'autres manifestations doivent avoir lieu, vous en serez informés rapidement via infolettres.

Si vous ne recevez pas les infolettres de la Fédération ou de l'Union, c'est qu'il n'y a pas de courriel dans votre dossier de producteur. Ajoutez-le en communiquant avec Karolina Brzezinska à kbrzezinska@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 5101.



Vous employez des salariés ou des travailleurs autonomes? Une erreur peut se transformer en facture salée

Camille Néron, conseillère à la main-d'œuvre agricole

Même si la question peut parfois paraître simple, il peut être difficile de déterminer le statut d'un travailleur. Il est pourtant très important de le faire puisque cela peut occasionner des répercussions directes sur les cotisations aux divers régimes sociaux, les conditions de travail, les prestations d'assurance-emploi, le Régime des rentes du Québec (RRQ), le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) ou encore les congés payés.

Si le gouvernement fait une vérification et détermine que le statut du travailleur doit être modifié, l'erreur peut s'avérer coûteuse. Notamment, si Revenu Québec détermine qu'une personne ayant un statut de travailleur autonome est dans les faits un employé depuis la date de son embauche, plusieurs montants devront être payés rétroactivement. L'entreprise fera l'objet de pénalités et aura à déboursier les intérêts concernant le retard de paiement.

Du côté du salarié, autrefois travailleur autonome, un changement de statut peut aussi occasionner des coûts importants (paiements rétroactifs de l'assurance-emploi, la RRQ, redressement pour la réclamation des dépenses pour les travailleurs autonomes, etc.).

Comment déterminer le statut d'un travailleur?

Même s'il peut paraître avantageux que l'employé ait un statut de travailleur autonome, ce sont davantage les faits et les conditions réelles qui permettront aux autorités fiscales de déterminer le statut du travailleur.

Selon la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), le travailleur autonome est une personne physique qui exerce l'activité pour son propre compte (contrat d'entreprise avec ses clients) et n'emploie aucun travailleur. Le lien entre la personne et l'employeur repose sur une relation client basée sur un contrat d'entreprise.

Les critères déterminés par la jurisprudence pour établir le statut d'un travailleur sont les suivants :

- Le lien de subordination;
- La rémunération;
- La possibilité de profit et les risques de pertes financières;
- La propriété des outils et des équipements;
- L'intégration dans l'entreprise.

Si un travailleur exerce pour vous des activités similaires ou connexes à celles qui sont exercées dans votre établissement, vous avez l'obligation de déclarer sa rémunération puisque cette personne est considérée comme un travailleur. En cas de doute, communiquez avec la CNESST au 1 844 838-0808 afin de vous aider à déterminer le statut.

Maladie de Lyme

Karina Bourque, technicienne en ressources humaines

Avec la chaleur qui arrive, les tiques présentent un risque pour le milieu agricole et forestier, puisqu'elles sont actives dès que la température atteint 4°C au printemps. Elles sont présentes jusqu'à l'automne. Le risque est donc plus élevé de se faire piquer pour les personnes qui travaillent à l'extérieur. Les tiques peuvent transmettre des maladies telles que la maladie de Lyme ou l'anaplasmose.

Les piqûres de tiques sont généralement sans douleur et passent souvent inaperçues. Si vous croyez avoir été piqué par une tique, vous devez agir **IMMÉDIATEMENT**. Informations : www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/maladie-de-lyme

LA SAISON DES TIQUES EST DE RETOUR!

COMMENT VOUS PROTÉGER CONTRE DES MALADIES
TRANSMISES PAR LES TIQUES?

- Demeurer dans les sentiers et éviter de frôler la végétation;
- Appliquer un chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine;
- Porter un chapeau, des souliers fermés et des vêtements de couleur pâle qui couvrent la peau;
- Prendre une douche après l'activité, examiner votre corps et vos vêtements et retirer les tiques trouvées avec une pince fine.

En cas de piqûre de tique, consultez Info-Santé au 8-1-1



Rappel des délais pour les demandes de travailleurs étrangers

Pour les demandes de travailleurs étrangers temporaires (TET) en arrivée directe :

- 4 semaines pour la préparation du dossier par le Centre d'emploi agricole (CEA);
- 6 à 8 semaines pour l'analyse de la demande d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) par Service Canada et le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI);
- 12 semaines pour la préparation du travailleur et l'analyse de son permis de travail par Immigration Canada (via l'agence de recrutement).



Pour les transferts à l'intérieur du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS), les délais sont de :

- 4 semaines pour la préparation du dossier par le CEA;
- 6 à 8 semaines pour l'analyse de la demande d'EIMT par Service Canada;
- Afin d'accélérer le traitement de votre dossier, n'oubliez pas de présenter une preuve d'inspection de logement valide datant de moins de 8 mois au moment du dépôt à Service Canada.

Sécurité des enfants à la ferme

Valérie Giguère, préventionniste en santé et sécurité au travail

L'été arrive à grands pas et cela signifie la fin de l'année scolaire. Les enfants qui grandissent sur une ferme ont la chance de s'épanouir dans un milieu de vie hors du commun. Ce milieu n'est toutefois pas sans danger. Il existe plusieurs stratégies de prévention afin de rendre votre environnement sécuritaire :

- Supervision adéquate;
- Aires de jeux sans danger;
- Tâches appropriées pour l'âge;
- Utilisation de dispositifs et procédures de sécurité.

La CNESST propose aussi la démarche **JETEM**, ou Je t'aime, pour aider les parents dans l'analyse de leur environnement et des risques possibles. En résumé, la démarche se définit ainsi : le Jugement de l'adulte qui supervise le jeune englobe toute la démarche pour laquelle il faut répondre objectivement à des questions portant sur les 4 éléments suivants :



- l'**E**nfant : l'agriculteur doit prendre en compte les capacités physiques, la maturité et les besoins de l'enfant ou de l'adolescent avant de lui confier une tâche;
- les **T**âches : une supervision est nécessaire lorsque l'enfant exécute une tâche;
- l'**E**nvironnement de travail doit être sécuritaire;
- le **M**atériel doit être adapté aux capacités du jeune.

Plusieurs guides et outils existent pour aider et soutenir les parents dans leurs efforts afin de s'assurer que leurs enfants grandissent en sécurité à la ferme, tout en participant aux tâches qui conviennent à leurs capacités. Le guide sur la sécurité des enfants à la ferme, élaboré par l'UPA, la CNESST et en collaboration avec les Agricultrices du Québec, est d'ailleurs un très bon outil à utiliser. Le guide est disponible ici : <https://bit.ly/4aqYeQN>.

Le contrat de sécurité agricole pour les enfants et les parents de l'Association canadienne de sécurité agricole peut aussi être un autre outil à mettre en place pour favoriser l'engagement face à la sécurité à la ferme.

Vous le trouverez à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3QRsQTr>.



Transformer la viande d'élevage en charcuteries artisanales?

Découvrez comment c'est possible de le faire avec l'offre unique de la Charcuterie Scotstown!

Fondée sur des traditions familiales et la passion du métier, la Charcuterie Scotstown propose aux éleveurs de la région de l'Estrie une nouvelle offre unique : transformez votre viande en charcuteries artisanales, y compris en saucisses et autres charcuteries de choix. La liste complète des produits disponibles est accessible sur demande.

À la Charcuterie Scotstown, nous comprenons l'importance de valoriser les produits locaux. C'est pourquoi nous mettons à votre disposition notre équipe dévouée à transformer votre viande en une gamme de charcuteries de haute qualité au sein de notre cuisine de type C1 provinciale, conforme à toutes les lois d'hygiène et de transformation en vigueur.

Avantages :

- Valeur ajoutée significative à votre production.
- Durée de conservation accrue grâce à des techniques de transformation et d'emballage sous vide modernes.
- Possibilité de personnaliser les recettes pour refléter le caractère unique de votre élevage.

Les éleveurs intéressés devront transporter leur viande réfrigérée à nos installations. Une fois transformée, la viande peut être reprise par l'éleveur pour la vente directe à la ferme ou dans d'autres établissements de leur choix.

Pour plus d'informations ou pour commencer votre projet de transformation :

- Courriel : marketing@charcuteriescotstown.com
- Téléphone : 1 819 657-4955
- Formulaire en ligne : [Ouverture de compte](#)
- Facebook Messenger : [Charcuterie Scotstown](#)



Découvrez comment la Charcuterie Scotstown peut vous aider à maximiser le potentiel de votre élevage. Contactez-nous pour en savoir plus et planifier votre première transformation.

N'attendez plus, enrichissez votre offre agricole dès aujourd'hui!



Pierre-Jean et Charles Désilets, propriétaires.

Les intoxications aux pesticides

Équipe de santé au travail de la Direction de santé publique de l'Estrie

Santé Canada définit le mot pesticide comme un terme général utilisé pour décrire une substance (ou mélange) qui détruit, prévient ou réduit les dommages qu'un organisme nuisible peut causer. Les organismes nuisibles peuvent être des végétaux non désirés, des champignons ou des insectes ravageurs. Les herbicides, fongicides et insecticides sont les pesticides les plus vendus en milieu agricole. Cependant, ces produits peuvent être toxiques pour les humains.

Entre 2013 et 2015, le Centre antipoison du Québec (CAPQ) a reçu 3 360 appels pour des intoxications réelles ou suspectées aux pesticides. Au total, ces appels représentent environ 4 % des 45 000 appels reçus au CAPQ pendant cette période. Les pesticides sont à utiliser avec prudence. Le tableau qui suit présente les principaux risques pour la santé.

Intoxication aiguë	Intoxication chronique
- Se manifeste immédiatement ou à court terme après l'exposition - L'intoxication passe souvent inaperçue, car les symptômes ne sont pas spécifiques	Survient après plusieurs années d'exposition répétée et à faibles doses de pesticides
Symptômes (dépendent de la toxicité du produit et de l'intensité de l'exposition) : - Maux de tête - Fatigue - Perte d'appétit - Nausées - Irritation de la peau et des yeux Dans les cas les plus graves : - Vomissements - Tremblements - Difficultés respiratoires - Convulsions	Principales affectations chroniques : - Cancer - Effets mutagènes (exemple : certains agents sont susceptibles de provoquer des mutations de l'ADN) - Incidences sur la reproduction et le développement - Effets sur les systèmes endocrinien, immunitaire et nerveux



Voies d'exposition :

Les travailleurs peuvent être exposés aux pesticides par différentes voies : cutanée, oculaire, respiratoire et par ingestion. Les expositions cutanée et oculaire peuvent survenir lors du mélange à main nue d'un produit ou d'une éclaboussure sur la peau et les yeux. L'exposition respiratoire peut survenir lorsque le travailleur respire des émanations au moment de la préparation ou de l'application du pesticide. L'ingestion accidentelle de pesticides est aussi possible, par exemple si on tente de débloquer une buse avec la bouche ou si on fume, boit ou mange sans s'être lavé les mains au moment des travaux avec un pesticide.

Protection et utilisation sécuritaire :

Avant l'utilisation de pesticides, il est important de bien évaluer ses besoins, par exemple en identifiant correctement l'organisme nuisible. De plus, il est important de choisir un pesticide homologué pour le problème identifié et d'utiliser la dose appropriée afin de réduire au minimum l'exposition.

Lors de l'utilisation de pesticides, il faut s'assurer d'être bien protégé, entre autres, en portant un équipement de protection individuelle (EPI) adéquat selon la fiche technique du pesticide. Par exemple : une combinaison de protection, des gants, des lunettes et des bottes; tels que décrit sur l'étiquette du produit.

Après l'utilisation de pesticides, il est important de se laver les mains et le visage avant de manger, fumer ou aller aux toilettes. Il ne faut jamais monter à bord de son véhicule avec les vêtements qui ont été portés pour appliquer le pesticide.

En cas d'intoxication, communiquez avec le CAPQ au 1 800 463-5060. Il est important d'avoir au préalable consulté l'étiquette du contenant ou la fiche signalétique du produit de façon à pouvoir fournir les renseignements nécessaires au répondant du CAPQ. Pour avoir davantage d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de santé au travail au 819 829-9772, poste 38600 ou au santeautravail.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca.

Plan d'agriculture durable (PAD) 2020-2030

Cohortes régionales en Estrie : quatre questions importantes



Qu'est-ce qu'une cohorte?

Il s'agit d'un regroupement de 5 à 15 entreprises agricoles qui se réunissent autour d'un thème lié à l'agroenvironnement visant l'un des cinq objectifs du PAD (Quebec.ca/agriculturedurable).

Les participants se rencontrent au moins cinq fois durant l'année pour s'adonner à des activités de transfert de connaissances et de réseautage. Ainsi, en faisant partie d'une cohorte, vous pourrez en apprendre davantage sur une certaine pratique grâce à vos discussions avec un expert et avec vos pairs. Ce sera l'occasion de partager vos bons et moins bons coups pour aider le groupe à progresser.

Comment ça fonctionne?

1. Vous choisissez un thème pour lequel vous et d'autres producteurs avez de l'intérêt.
2. Vous trouvez un coordonnateur qui vous accompagnera dans le dépôt d'une demande d'aide financière. Cette aide couvrira les frais de coordination, les honoraires d'un expert invité, les coûts liés à l'organisation d'une visite ainsi que ceux liés à la mise en place d'une parcelle d'essai dans votre entreprise.

Quels sont les thèmes possibles?

Ils sont aussi nombreux que votre imagination le permet, dès qu'ils visent l'un des cinq objectifs du PAD! Jusqu'à présent, l'Estrie a vu naître des cohortes sur les plantes fourragères et les pâturages intensifs, les cultures de couverture en grandes cultures ou en horticulture maraîchère et fruitière ainsi que les pratiques durables de gestion de l'eau. Vous pourriez aussi penser à créer une cohorte sur la biodiversité ou les pratiques qui réduisent l'utilisation de pesticides.

Quels seront mes engagements?

Vous devrez participer à des activités organisées. Il y aura minimalement trois activités de réseautage pour stimuler les échanges entre pairs et au moins deux activités de transfert de connaissances qui seront planifiées. Nous vous encourageons fortement à réfléchir à la mise en place d'une parcelle d'essai à la ferme, car il n'y a rien de mieux que l'expérimentation. Consultez le guide du demandeur pour tous les détails.

Pour plus d'information sur les cohortes régionales et le programme Prime-Vert, consultez la page Web.Quebec.ca/Prime-Vert. Vous pouvez également contacter la direction régionale de l'Estrie pour discuter avec un conseiller.

En espérant vous croiser dans une cohorte près de chez vous!



Le 20 juin prochain, la Régie des marchés et des activités agricoles tiendra une consultation publique sur le Règlement visant à instaurer la mise en marché collective du bois de sciage de sapin-épinette dans le Sud du Québec. Certains ont exprimé des craintes quant à la capacité du Syndicat et du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) de négocier des conditions intéressantes de mise en marché. Deux exemples récents permettent de confirmer que, quand chacun y met du sien, il est possible de trouver ensemble des solutions gagnantes pour tous.

Transport des pâtes et papiers

Longtemps, les discussions entre le Syndicat et l'Association des transporteurs de bois de l'Estrie (ATBE) ont piétiné. Leurs positions semblaient irréconciliables. À force d'efforts, et aussi grâce à la médiation offerte par la Régie, une entente gagnante pour les producteurs comme pour les transporteurs a été conclue concernant le transport du bois destiné au secteur des pâtes et papiers!

Feuillus mélangés et peupliers destinés aux pâtes et papiers

Avec la guerre en Ukraine et la forte inflation qui a suivi, les prix convenus pour les feuillus mélangés et les peupliers, qui sont sous mise en marché collective pour l'approvisionnement de l'usine Domtar à Windsor, ne permettaient plus de couvrir les coûts des producteurs. Après discussions, des montants additionnels ont été convenus pour les mois restants à l'entente; ce qui permettra de stimuler la production.

Une meilleure concertation au bénéfice de toute la filière

Que ce soit le CIFQ, l'ATBE ou le Syndicat, notre mission est la même : représenter les intérêts de nos membres. Mais au-delà de ces intérêts, nous le savons tous : quand un maillon de notre chaîne forestière est en difficulté, c'est toute la filière qui en souffre. C'est pourquoi nous sommes capables de nous asseoir pour trouver des voies de passage au bénéfice de tous. C'est vrai pour le transport du bois destiné aux papeteries. C'est vrai pour le prix des feuillus mélangés et des peupliers. Et, si la Régie le veut bien, ce sera vrai pour les conditions de mise en marché du bois de sciage de sapin-épinette.

Suivez la consultation publique en direct!

Le **20 juin** prochain, dès 9 h 30, les producteurs forestiers qui le souhaitent pourront suivre la consultation publique en direct, via la [chaîne YouTube](#) de la Régie. C'est un rendez-vous!

Formations forestières de l'automne

Pour vous inscrire, veuillez vous enregistrer sur le portail de formations du SPFSQ formation.spfsq.com. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à contacter Isabelle Dubois au 819 346-8906, poste 5110 ou par courriel à idubois@upa.qc.ca.

Formations	Durée	Date(s)	Coût	Lieu
Initiation à la cueillette de champignons forestiers	6 h	6 ou 13 septembre	50 \$	Windsor
Affûtage et entretien de la scie mécanique	16 h	14 et 15 septembre	100 \$	St-Étienne-de-Bolton
Atelier terrain sur la gestion du nerprun bourdaine	4 h	20 septembre	50 \$	Cookshire-Eaton
Abattage d'arbres de base	16 h	30 septembre (théorie), 3 ou 4 octobre (pratique) 23 novembre (théorie), 24 ou 25 novembre (pratique) 6 décembre (théorie), 14 ou 15 décembre (pratique)	350 \$	Sherbrooke Cookshire-Eaton Richmond
Façonnage et classement des bois	7 h	25 octobre	50 \$	Sherbrooke
Construction et amélioration de chemins forestiers	7 h	1 ^{er} novembre 6 décembre	50 \$	En salle et sur le lot d'un producteur
Débardage des bois	8 h	9 novembre	50 \$	Bury
J'aménage ma forêt-Je valorise mon boisé	4 h	13 décembre	50 \$	En ligne

Une belle rencontre avec les membres du CA de la relève

Véronique Guizier, présidente
Agricultrices de l'Estrie (AE)



C'est le 25 avril dernier, qu'avait lieu la rencontre des membres du conseil exécutif des Agricultrices de l'Estrie (Amélie Brien, Camille Lussier et moi-même) avec Audrey Jacques, présidente du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE), accompagnée d'une administratrice et de deux administrateurs.



Nous avons pour objectif de présenter nos organisations et nos plans d'actions respectifs. Les AE souhaitent organiser une rencontre avec les membres du SYRAE cet automne afin de leur faire découvrir le programme Dimension E. Sachant que les membres de la relève bénéficient d'un rabais sur l'adhésion aux Agricultrices du Québec (3 ans : 92,50 \$ + taxes), nous pensons qu'il n'y a pas de raison de ne pas profiter d'une meilleure collaboration entre nos deux syndicats régionaux.

À la suite de ces beaux échanges, nous envisageons d'organiser ensemble une soirée estivale. Restez à l'affût de nos pages Facebook pour connaître la date et l'endroit.

Vous avez des questions? Communiquez avec nous à agricultricesestrie@outlook.com ou avec Valérie Giguère, conseillère à la vie syndicale, au 819 346-8905, poste 5131.

Pour devenir membre

Inscription : agricultrices.com

Voici une partie des avantages d'être membre des Agricultrices du Québec.

Dimension E

Cultivez votre potentiel agricole

dimension-e.ca

Un programme en entrepreneuriat agricole féminin



Y a-t-il une abondance de cerfs de Virginie sur vos terres?

C'est le temps d'y penser!

Vanessa Nadeau, conseillère en environnement et en faune

Il est bien connu que les populations de cerfs de Virginie sont très élevées dans la région. Ceci peut causer plusieurs problèmes en milieu agricole et des solutions existent à présent pour les agriculteurs.

Un service d'accompagnement est maintenant offert à la **Fédération de l'UPA-Estrie** pour les producteurs agricoles et forestiers désirant implanter des activités de chasse sur leur territoire. Vanessa Nadeau, conseillère en environnement et en faune, est disponible par courriel à vnadeau@upa.qc.ca ou par téléphone au 819 346-8905, poste 5100.



Plusieurs outils sont également en développement, incluant les outils suivants déjà disponibles :

- Un modèle de contrat entre producteurs et chasseurs;
- Une nouvelle plateforme Web www.mirador.ca, partenaire de la Fédération de l'UPA-Estrie, permettant d'afficher un territoire pour la chasse en y indiquant toutes les conditions du propriétaire;
- Une liste de guides de chasse, contactés par la Fédération de l'UPA-Estrie, ayant accepté d'offrir des services de coordonnateur de chasse spécifiquement pour les producteurs.



Un grand nombre de chasseurs cherchent présentement des territoires pour l'automne prochain, il n'est donc pas trop tôt pour organiser la saison de chasse sur votre propriété!

Il est à noter que les outils ci-haut peuvent être utilisés pour d'autres animaux que le cerf. Visiter estrie.upa.qc.ca/producteur à la section Environnement et faune pour plus d'informations et pour les liens de téléchargement des outils.

Tirage au sort de permis de chasse au cerf sans bois

Tous les ans, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) procède à l'émission de permis spéciaux permettant la récolte de cerfs sans bois (biches et faons) dans certaines zones de chasse ciblées, dont celles de l'Estrie.

Un nombre restreint de permis est réservé aux propriétaires fonciers possédant une propriété de quatre hectares et plus de terrain dans les zones ciblées. Chaque propriétaire gagnant se verra accorder deux permis de chasse au cerf sans bois qu'il pourra distribuer aux deux personnes de son choix ou utiliser un des permis dans le cas où il est lui-même chasseur. Dépêchez-vous, car la période d'inscription au tirage prend fin le **18 juin** sur www.sepaq.com/tirages.

Pour toute information supplémentaire ou pour de l'accompagnement, contactez Vanessa Nadeau, conseillère en environnement et faune, au 819 349-8905, poste 5100 ou vnadeau@upa.qc.ca.



La Terre
Fondée en 1929
DE CHEZ NOUS

recrute des abonnés

3 RAISONS DE PASSER À L'ACTION

Un outil de travail à moins de 1 \$ par semaine
La clé pour traverser le mur payant
Un soutien essentiel à votre journal

Un message de la rédactrice en chef, Ariane Desrochers



La Ferme Morine de Coaticook se couvre d'or

Mariane Paré, conseillère à la vie syndicale



Lors de l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait du Québec qui a eu lieu en avril dernier, la Ferme Morine de Coaticook s'est méritée l'or au concours Lait'xcellent.

Nous tenons à féliciter les propriétaires, Réjean Morin et Véronique Lévesque qui ont su, une fois de plus, se démarquer par la qualité de leur lait. En effet, c'est la 4^e fois que Véronique et Réjean montent sur le podium du concours Lait'xcellent!

Le couple passe beaucoup de temps dans l'étable et mise sur la prévention pour assurer la santé et le bien-être de ses animaux. Leur troupeau compte 35 vaches en lactation.



Pour eux, la qualité du lait c'est aussi une histoire de famille puisque leurs fils Jérémie et Frédéric sont très impliqués à la ferme. Depuis l'été dernier, Frédéric y travaille à temps plein; il est donc la quatrième génération à prendre la relève.

La Ferme Morine a accepté de se lancer dans un nouveau projet en participant au projet Laboratoire vivant – Lait carboneutre. Pendant 5 ans, des projets de recherche vont être effectués sur leur ferme.

En plus de se retrouver pour une quatrième fois parmi les finalistes provinciaux du concours Lait'xcellent, la Ferme Morine a remporté deux certificats Grande distinction et cinq certificats Très grande distinction ces dernières années.

L'influenza aviaire hautement pathogène dans les fermes

Les Producteurs de lait du Canada (PLC) recommandent de rehausser les mesures de biosécurité dans les fermes laitières canadiennes pour prévenir les risques possibles liés à la grippe aviaire. Les recommandations de protection sont disponibles sur [l'Extranet producteur](#) des Producteurs de lait du Québec. Elles sont basées sur les mesures de biosécurité et les recommandations de proAction en ce qui concerne la [Prévention des éclosions : gérer l'introduction d'animaux avec vigilance](#) ainsi que sur les recommandations de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Salubrité et qualité du lait

La pasteurisation tue les microbes nocifs et les virus tout en conservant les propriétés nutritionnelles du lait. Le lait pasteurisé est propre à la consommation.

L'ACIA a publié une page Web pour informer le public, les producteurs et les vétérinaires au sujet de la maladie, des mesures de biosécurité et d'autres initiatives qui atténuent les risques. Visitez le inspection.canada.ca/fr puis, dans l'outil de recherche, tapez : [L'influenza aviaire hautement pathogène \(IAHP\) chez le bétail](#).

*Pour vos besoins en gestion
d'entreprise agricole...*



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS.

**Groupe conseil
agricole de l'Estrie**

gcaestrie@gcaq.ca - 819 849-7433

Le programme de rétribution des pratiques agricoles (RPA) a-t-il atteint son maximum d'utilisateurs?

Julie Duquette, agr., M. Sc., conseillère en environnement

Il semble que l'Estrie soit la seule région ayant observé une augmentation du nombre d'adhésions au programme de rétribution en 2024. Les autres régions constatent une baisse en 2022 et 2023. L'Estrie n'est toutefois pas la plus grande utilisatrice du RPA. Le fait que la région produit beaucoup de fourrages explique probablement cette différence.

Région administrative	Groupe 1 inscription : hiver 2022		Groupe 2 inscription : hiver 2023		Groupe 3 inscription : hiver 2024	
	n	%	n	%	n	%
Monterégie	605	33,3	374	34,6	140	28,4
Centre-du-Québec	266	14,6	126	11,7	44	8,9
Chaudière-Appalaches	223	12,3	172	15,9	90	18,3
Bas-Saint-Laurent	140	7,7	78	7,2	50	10,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	121	6,7	48	4,4	24	4,9
Lanaudière	120	6,6	58	5,4	29	5,9
Estrie	111	6,1	25	2,3	46	9,3
Mauricie	76	4,2	80	7,4	16	3,2
Abitibi-Témiscamingue	46	2,5	30	2,8	13	2,6
Capitale-Nationale	41	2,3	35	3,2	6	1,2
Autres régions	69	3,8	54	5	35	7,1
Total	1818	100	1080	100	493	100

Source : FADQ

Formation admissible à une aide financière dans le cadre du RPA



Les formations admissibles à une aide financière du RPA sont celles du parcours de formation continue du Plan d'agriculture durable (PAD). La liste des formations admissibles est disponible sur le site de [l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec \(ITAQ\)](https://www.itaq.ca/). Notez que de nouvelles formations s'ajouteront.

Pour connaître les critères d'admissibilité, les engagements et les montants remboursés, consultez le site de la [Financière agricole du Québec](https://www.financiereagricole.ca/) ou numérisez le code QR :



Les degrés-jours, vous connaissez?

Nouveauté de la part de la Direction régionale de l'Estrie du MAPAQ; vous pourriez recevoir par courriel le suivi de l'évolution des degrés-jours et de la maturité des champs de plantes fourragères en Estrie.

Pourquoi les degrés-jours?

Les degrés-jours représentent un outil complémentaire et un signal d'alerte de l'état d'avancement de la maturité des prairies. C'est une unité de mesure de chaleur obtenue en calculant la différence entre la température la plus chaude et la température la plus froide, au-dessus de 5 °C, par période de 24 h. Plusieurs essais ont démontré la relation entre les degrés-jours au-dessus de 5 °C, à partir du 1^{er} avril, et la maturité des fourrages.

Les courriels contiennent :

- Le suivi de l'accumulation des degrés-jours;
- Les faits saillants de l'Estrie;
- Des observations aux champs : lieu, hauteur des plantes fourragères, stades, etc.;
- Des suggestions pour devenir plus résilients aux changements climatiques;
- D'autres informations pertinentes sur les plantes fourragères et des liens vers des références.

Pour inscrire votre courriel à la liste d'envoi, contactez Gabriel L. D. Weiss à l'adresse suivante Gabriel.Weiss@mapaq.gouv.qc.ca.

Plusieurs activités aux champs à venir

- 10 juillet : Bioblitz à Stukely-Sud
- 9 août : Caravane sur les changements climatiques à Racine
- 29 août : Réseau bio-conventionnel : démonstration de désherbage mécanique à Compton

Suivez nos réseaux sociaux et nos infolettres pour ne rien manquer.

Vers de terre au travail!

Lesquels s'activent chez vous?

Julie Duquette, agr., M. Sc., conseillère en environnement



Le ver de terre est un allié indispensable en agriculture. Il contribue à :

- Une meilleure aération des sols;
- Une plus grande fertilité;
- Une croissance accrue des racines;
- Un maintien du pH;
- Un meilleur contrôle des eaux de surface;
- Une diminution de l'érosion.

Vous souhaitez connaître les types de vers de terre qui habitent dans vos sols?

Pour en savoir plus, visionnez la capsule sur les vers de terre en numérisant le code QR :



Pour devenir membre du Réseau des fermes durables de l'Estrie, écrivez au club-info@cae-estrie.com.

La Fédération de l'UPA-Estrie est un fier partenaire du Réseau des fermes durables de l'Estrie.

Nouvelle section Environnement et faune

Nous avons ajouté une section au site estrie.upa.qc.ca/producteur pour mieux vous outiller.



Cohortes pour promouvoir les bonnes pratiques en pomiculture

Jean-Philippe Daigle, agr., conseiller – grandes cultures biologiques et horticulture et
François Gendron, B.Sc., T.I., professionnel de recherche,
Club agroenvironnemental de l'Estrie



Le Club agroenvironnemental de l'Estrie a déposé un projet de cohortes régionales pour les nouvelles entreprises pomicoles de la région. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme Prime-Vert – Volet : Projets à portée collective en agroenvironnement, sous-volet 2.2 : Appui aux projets de mobilisation, de concertation et de transfert en agroenvironnement.

Plusieurs vergers ont vu le jour en Estrie au cours des dernières années. En déposant ce projet de cohortes, le Club vise à bien introduire et guider vers de bonnes pratiques ces nouveaux pomiculteurs et pomicultrices.

Les thèmes que nous aborderons sont :

- **La biodiversité en verger** : Les aménagements possibles, les bienfaits de la biodiversité en verger, la visite d'aménagement;
- **La santé des sols** : Les profils de sols dans un verger, le drainage, les actions pour favoriser la santé des sols;
- **L'adaptation aux changements climatiques** : L'irrigation, le choix de couvre-sol en verger, la PFI, les techniques alternatives aux pesticides.

Nous espérons ainsi que les nouvelles entreprises pomicoles de la région pourront opter pour de bonnes pratiques environnementales, mais également augmenter leur résilience face aux changements climatiques.

Par ailleurs, des projets de cohortes régionales pour les entreprises viticoles et de sapins de Noël pourraient être lancés également. Restez à l'affût! Pour plus d'information, contactez un conseiller du Club agroenvironnemental de l'Estrie au 819 820-8620 ou à l'adresse club-info@cae-estrie.com.



**Choisissez
les aliments de
chez nous !**



Nouveau logo pour Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est!

*Valérie Martin, responsable administrative et des communications
Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)*

Une ambiance festive et conviviale régnait au Refuge des Brasseurs de Sherbrooke le 15 mai dernier à l'occasion du lancement de la nouvelle identité visuelle de la marque régionale Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est. L'événement, qui a rassemblé les entreprises bioalimentaires et les partenaires du milieu marque un tournant pour cette initiative dynamique gérée par le CIBLE.

À l'aube de son 15^e anniversaire en 2025, la marque Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est, qui compte plus de 225 adhérents passionnés, producteurs, transformateurs, épiciers, boutiques et restaurateurs, s'affirme comme un moteur de développement économique et social pour notre région. Depuis la fin de 2023, l'agence de communication créative et numérique Cake Communication, de Sherbrooke, collabore avec l'équipe du CIBLE ainsi qu'un comité d'entreprises et de partenaires du secteur bioalimentaire, pour réinventer l'identité visuelle de la marque. « Le changement d'identité visuelle est une demande du milieu et le CIBLE a voulu travailler avec une entreprise d'ici », explique Johanick Riendeau, directrice du CIBLE. Le nouveau logo sera progressivement déployé dans toute la région au cours de l'été, apportant un vent de fraîcheur et de modernité.

Assemblée générale annuelle

Le 15 mai dernier avait également lieu l'assemblée générale du CIBLE. L'équipe y a présenté les réalisations de l'année financière 2023-2024. Une conférence intitulée Les stratégies incontournables en marketing numérique pour les PME a été présentée par Rémi Jacques, stratège en marketing numérique. Nous remercions pour leur implication les personnes quittant notre conseil d'administration : Rémy Gaudet, président, François-Olivier McDuff et Heemwanty Runjeet. Nous remercions également le Réseau Agriconseils pour l'aide financière reçue afin d'accueillir le conférencier en vertu du Partenariat canadien pour une agriculture durable.

Découvrez le calendrier des marchés publics des Cantons-de-l'Est

Les marchés publics des Cantons-de-l'Est sont de retour! Avec 28 marchés à découvrir, les amateurs de produits du terroir peuvent dès maintenant visiter les 8 marchés déjà ouverts en ce début de saison. Pour faciliter l'accès à ces incontournables estivaux, le CIBLE a élaboré un [calendrier des marchés publics](#) qui répertorie les jours d'ouverture de chaque marché, du jeudi au dimanche. Les visiteurs peuvent également utiliser cet outil pour se connecter directement aux sites Web ou aux pages Facebook des marchés afin de rester informés des dernières actualités et des nombreux événements à venir.

Consulter le calendrier sur le site : www.createursdesaveurs.com.

Pour ne rien manquer des projets du CIBLE et de Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est, abonnez-vous à l'infolettre sur www.createursdesaveurs.com ou rendez-vous sur [Facebook](#), [Instagram](#) et [TikTok](#)!



Agroenvironnement au champ et AGA

Lise Got, conseillère à la vie syndicale



Le **18 septembre** prochain en après-midi, le Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François organise une activité d'agroenvironnement au champ à Cookshire-Eaton. Trois ateliers de la Caravane santé des sols seront présentés par l'équipe de la Direction régionale de l'Estrie du MAPAQ. Ils permettront aux producteurs présents de mieux comprendre les effets des cultures de couverture, les impacts de la compaction ainsi que la vie du sol. L'UPA-Estrie y présentera aussi plusieurs projets en agroenvironnement sur le territoire. Une inscription sera nécessaire pour l'activité au champ. L'information sera diffusée au début du mois de septembre.

L'activité au champ sera suivie d'un 5 à 7 à la salle Guy-Veilleux de Cookshire-Eaton puis, de l'assemblée générale annuelle du Syndicat à 19 h. Venez rencontrer vos administrateurs et vos administratrices afin de prendre connaissance du bilan de l'année 2023-2024.

Réservez dès maintenant votre après-midi et votre soirée du 18 septembre!

Avis de recherche – administrateurs ou administratrices

Le conseil d'administration du Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François regroupe des producteurs et des productrices aux compétences et expériences diversifiées.

Actuellement, deux postes sont vacants au sein du conseil d'administration :

- Autres productions animales ou végétales
- Anglophone

Le représentant *Autres productions animales ou végétales* doit œuvrer dans une production qui n'est pas déjà occupée par un poste de spécialité (acéricole, bovin, lait, forestier). Cette production peut être très variée : apiculture, volaille, maraîcher, petits fruits, grains, chevaux, sapins, horticulture, etc.

Le Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François est la voix des producteurs et des productrices agricoles du territoire auprès des instances syndicales et des politiques telles que les municipalités, la MRC et le gouvernement du Québec. Le Syndicat local représente les producteurs et les productrices du Haut-Saint-François à divers comités (groupes de travail thématiques, Plan de développement de la zone agricole, etc.). Il organise des activités qui permettent aux producteurs et aux productrices agricoles d'échanger. Il effectue une veille de ce qui se passe sur le territoire et qui pourrait avoir un impact sur le milieu agricole et forestier.

Vous avez de l'intérêt, mais vous n'êtes pas sûr? Consultez la page Devenir administrateur sur le site de l'Union à www.upa.qc.ca/producteur, à la section Affaires syndicales ou contactez Lise Got, conseillère à la vie syndicale au

lgot@upa.qc.ca ou à 819 346-8905, poste 5108.



Connaissez-vous Denis Lussier?

Valérie Giguère, conseillère à la vie syndicale



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
**Val-Saint-François
et Sherbrooke**



Denis Lussier est administrateur du Syndicat local de l'UPA du Val-Saint-François et de Sherbrooke. Il siège au poste de territoire Cleveland, Richmond et St-Claude.

Éleveur de chevaux belges, Denis Lussier est impliqué dans le milieu équin des chevaux lourds depuis plusieurs années. Il est copropriétaire avec sa conjointe, Jenny Henchoz, de la ferme agrotouristique Lussier Belgians à Cleveland.

Passionné par l'agriculture depuis toujours, il se fait un devoir de partager ses connaissances de l'agriculture et des chevaux. Il est bien heureux de pouvoir faire partie de l'UPA afin de faire valoir les opinions de chacun et de faire prospérer l'agriculture de demain!



Producteurs agricoles recherchés dans la MRC de Memphrémagog

Le Bureau d'écologie appliquée (BEA) désire collaborer avec des producteurs agricoles de la MRC de Memphrémagog afin d'améliorer ou maintenir la biodiversité, particulièrement les oiseaux champêtres dans la région. Dans le cadre de ce projet, le BEA offre **gratuitement**, en juin-juillet, une évaluation de la biodiversité sur la propriété et des conseils d'aménagements personnalisés. Ces informations seront rassemblées dans un cahier du producteur.

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT POUR RÉSERVER VOTRE VISITE :



Geneviève Chartier, biologiste

Genevieve.Chartier@coop-ecologie.com

Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.



Ennemis des cultures : soyez prêts à intervenir!

Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) a pour mission de réaliser la surveillance des ennemis des cultures du territoire agricole. Il informe les producteurs et les autres intervenants de la présence et de l'évolution des ennemis des cultures (insectes et maladies) dans leur région et des stratégies d'intervention les plus appropriées.

Les conseillers agricoles, les dépisteurs et les chercheurs collaborant au RAP recueillent des données en cours de saison sur la présence et l'évolution des ennemis des cultures dans différentes régions agricoles du Québec.

Toutes ces données sont ensuite rassemblées et analysées par les avertisseurs du RAP. L'information est alors transmise dans les plus brefs délais aux abonnés par des avertissements transmis par courriel.

Un outil essentiel et gratuit! Disponible pour 19 cultures, en serres et en champs. Inscrivez-vous facilement via le : [Formulaire d'inscription](#) ou en visitez le www.mapaq.gouv.qc.ca. Tapez RAP dans l'outil de recherche.





Explorer la formation
continue en agriculture

EN SAVOIR PLUS

Le Collectif régional en formation agricole de l'Estrie a terminé son calendrier de formation 2023-2024 et en déjà en mode construction pour l'année 2024-2025. Il est toujours possible de nous faire part de vos suggestions en remplissant le sondage à l'adresse suivante : <https://forms.office.com/r/OD8qsDap3v> ou en écrivant à vgiguere@upa.qc.ca.

Nous vous souhaitons une belle saison estivale!



Fondée en 1929
La Terre
DE CHEZ NOUS

recrute des abonnés

3 RAISONS DE PASSER À L'ACTION

- Un outil de travail à moins de 1 \$ par semaine
- La clé pour traverser le mur payant
- Un soutien essentiel à votre journal

Un message de la rédactrice en chef,
Ariane Desrochers



Pour visionner la vidéo,
numérisez-moi

